

EN FORMATION
PROFESSIONNELLE
CONTINUE

BREVET PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS (BP AP)

(période septembre à juin)

Objectifs de la formation :

- Former des salariés capables de participer à la conduite d'un chantier dans le domaine de la réalisation et de l'entretien des espaces verts



Taux de réussite : 100 %



satisfaction: 3,97/5



Taux d'insertion : 80 %

Le BP AP

- Diplôme de niveau 4
- ouvrier hautement qualifié, chef d'équipe pour encadrer petite équipe

Modalités pédagogiques :

- Cours théoriques, travaux pratiques, témoignages et visites

Plateaux Techniques :

- Paysage
- Agroéquipement
- Centre de ressource
- Salles informatique

CONTENU DE FORMATION

Blocs de compétences

(la validation de l'ensemble des modules permet l'obtention du diplôme)

Le BP AP est délivré après obtention des 5 Unités Capitalisables (UC) et une UCARE

Modules	Contenus	Volume Horaire
UC1	Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager	190 h
UC2	Conduire un chantier d'aménagement	49 h
UC3	Réaliser les travaux d'entretien des végétaux	131 h
UC4	Réaliser des travaux de mise en place des végétaux	150 h
UC5	Mettre en place des infrastructures paysagères	250 h
UCARE	S'adapter à des enjeux professionnels particuliers	70 h

En fonction de la demande: Possibilité d'établir un plan de formation avec les modules ou les blocs de compétences souhaités

ACCÉDER A LA FORMATION

Formation Continue	
Durée	1000 h de formation minimum dont 455h en entreprise, une session par an d'octobre à juin
Public	Salariés, demandeurs d'emploi, chef d'entreprise
Financement	Coût de la formation : 7,00 à 15,00 euros/h. Se rapprocher du centre de formation afin d'étudier les différentes possibilités de financement et de rémunération
Conditions d'admission Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Etre majeur Posséder au moins un CAP OU Posséder au moins 1 année d'expérience professionnelle en lien avec l'agriculture OU Posséder au moins 3 années d'expérience professionnelle Entretiens individuels et tests lors de journée d'information collective Possibilité de Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE)
Repas Hébergement accessibilité	Possibilité de restauration et d'hébergement Le centre intègre la démarche H+ Nous contacter

NOUS CONTACTER

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

BP 70024 - 63370 Lempdes

Téléphone: 04. 73. 91. 63. 04

cfppa.marmilhat@educagri.fr

S'informer

www.cfppa.marmilhat.fr

[facebook.com/cfppa63](https://www.facebook.com/cfppa63)

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur

